

CROC Charlotte

24 février 2022, retrait sans remplacement

Suite à la déclaration déposée par téléprocédure sur le site internet du ministère de la Justice, considérée comme complète le 23 décembre 2021, et en l'absence d'opposition du garde des Sceaux, ministre de la Justice, dans le délai de deux mois à compter de cette date,

Le retrait de Maître Charlotte CROC, huissier de justice associée, membre de la société civile professionnelle « La société civile professionnelle GUILLAUME DELACROIX – VERONIQUE RICHARD – CHARLOTTE CROC – EMILIEN BARAULT – PIERRE LERICK, titulaires des offices de Mortagne-au-Perche et Alençon », titulaire d'un office d'huissier de justice à la résidence d'Alençon (Orne), et d'un office d'huissier de justice à la résidence de Mortagne-au-Perche (Orne), a pris effet.

La dénomination sociale de la société est ainsi modifiée : « La Société Civile Professionnelle Guillaume DELACROIX – Véronique RICHARD –Emilien BARAULT – Pierre LERICK titulaire des offices de Mortagne-au-Perche et Alençon ».

Associé (s) en exercice :

Emilien BARAULT, Guillaume DELACROIX, Pierre LERICK, Véronique RICHARD
